



LES RUCHES



Ce manuel a vocation à guider la construction des ruches locales.

La version actuelle est celle de Janvier 2026.



I. INTRODUCTION

Les Ruches et alvéoles s'organisent librement. Elles répondent collectivement du respect des principes et valeurs du mouvement, dont elles s'érigent en constituantes et gardiennes.

Elles regroupent des **Abeilles**, qui prêtent serment de fidélité et loyauté au mouvement, à ses membres, et s'engagent à y contribuer afin d'en massifier et concrétiser les idéaux.

Les **Ruches** ont pour territoire le département.

Chaque ruche dépassant les 25 membres engage la création d'**Alvéoles**.

Chaque ruche qui constate des divergences d'appréciation politiques ou stratégiques entre ses membres peut mener à bien une scission.

Les **Alvéoles** sont les organes constituants des ruches. Elles sont chargées d'essaimer le territoire et choisissent librement, au sein des départements, leur périmètre d'intervention.

En cas de scission d'une ruche, chaque alvéole choisit librement sa ruche de rattachement.

Les ruches et alvéoles peuvent désigner des référents, des délégués, des commissaires, des secrétaires et des sentinelles.

A l'échelle nationale, les ruches prennent appui sur la **Ruche-mère**, qu'elles informent de leurs activités et qui assure la coordination et la cohérence de leur action.

Cette Ruche-mère accueille le **Secrétariat général**, les **Ruches noires et blanches** et les **essaims**.

Sous la supervision du Secrétariat général, la **Ruche noire** est chargée de l'organisation interne du mouvement, de la logistique aux finances en passant par l'administration, l'organisation des déplacements et des événements, l'arbitrage des conflits, la coordination des ruches, le recensement et la formation des membres, la centralisation des contributions programmatiques, et la gestion des plateformes de communication et d'échange.

Elle assure la remontée à la Ruche-Mère des doléances, propositions et contributions des ruches.

Sous la supervision du secrétariat général, la **Ruche blanche** assure le rayonnement du mouvement, la diffusion des idéaux et sa massification par l'organisation d'événements et d'actions publiques, la production de contenus à destination de tiers, leur diffusion et mise en visibilité, à travers les réseaux sociaux, médias et les relations avec des entités tierces.

Les **essaims** sont des cellules sous l'autorité des Ruches noires et blanches chargées des différentes missions qui nourrissent l'action des ruches et alvéoles territoriales.

Tous ont un objectif : la massification du mouvement.



II. LES BUTS D'UNE RUCHE

La ruche est un lieu de pensée, de partage et d'action, fondé sur l'échange, l'écoute, l'exigence, la loyauté, la franchise, la discipline, la rigueur et la fraternité.

Les ruches ont pour principe organisationnel l'autonomie. Elles se donnent, ainsi que leurs constituants, leur propre règle, dans le respect des principes et valeurs du mouvement.

Elles ne reconnaissent de règle et d'autorité autre que celle du mouvement.

Elles ont pour finalité l'organisation du peuple français en une entité politique capable de mener une révolution afin de défendre sa souveraineté, se défendre des prédations étrangères et retrouver les moyens de sa constitution, **Une et indivisible**.

Elles œuvrent à l'amélioration de la condition commune.

Cette condition ne saurait s'entendre d'un seul point de vue matériel.

Elles recherchent l'harmonie : à l'égard de soi-même, des siens, de la société et de l'environnement.

Ses membres s'engagent à fomenter unité et cohérence par l'attribution de fonctions à chacun selon ses capacités, ses désirs et son effort. Ses membres recherchent, dans leur action et leur pensée, la beauté et l'exigence, à l'égard de l'autre comme de soi.

Le socle idéologique des ruches repose sur le travail politique, social et programmatique formalisé par Juan Branco dans ses ouvrages et interventions, son actualisation par les contributions de ses participants, les textes et œuvres fondateurs mis en valeur dans la **Bibliothèque** du mouvement et le patrimoine immatériel accumulé par l'expérience de chacun.

Ce socle a vocation à organiser l'articulation entre valeurs, propositions, instruments, modalités d'organisation et action des ruches.

Les Ruches accordent une grande importance à l'émancipation par le savoir, la connaissance et la création. Elles considèrent que ces notions sont inséparables de l'action.

Elles exigent en conséquence de leurs membres un engagement effectif et renouvelé dans la lutte.

Les Ruches revendentiquent le respect de la personne humaine, la défense intransigeante de la France et de sa société, ainsi que de son identité, son indépendance, son pluralisme et sa puissance.

Toute action révolutionnaire repose sur la confiance et la connaissance de l'autre. Celles-ci sont fomentées par l'action, la formation théorique et pratique des membres, l'élaboration de concepts stratégiques et tactiques, le partage de valeurs communes, le sens du sacrifice et de l'organisation.

Afin d'atteindre ses objectifs, le mouvement se prépare à toutes les modalités politiques envisageables, de la mise en œuvre d'une candidature à l'élection présidentielle populaire à l'aboutissement à une révolution sociale et politique.



Les ruches ont la responsabilité d'offrir à ceux qui la rejoignent des opportunités de rencontre, de formation et enfin d'action.

Elles accueillent la vulnérabilité mais se refusent à toute forme d'instrumentalisation, de prise d'otage, et écartent toute personne qui chercherait à nuire aux objectifs du mouvement.

Elles récusent tout individu qui chercherait à s'y loger sans offrir à ses pairs plus qu'il n'a à apporter, exigeant sans offrir, produire ou contribuer.

Elles recherchent en toute personne, quelle que soit sa condition, ce qu'elle a à offrir et partager.

Elles se fixent pour principe de demeurer ouverte à tout nouvel arrivant et de lui permettre d'accéder à ses ressources, rencontrer ses membres, partager son expérience, exprimer ses idées, contribuer à la réflexion collective et organiser des initiatives ancrées dans son territoire.

Elles exigent à leurs membres une contribution *a minima* équivalente au bénéfice qu'ils espèrent en tirer, leurs exigent de proposer d'office une contribution et de respecter ses règles et décisions, dans le respect de son droit de recours et des principes et règles du mouvement.

A l'échelle territoriale, la ruche décline ses modalités d'organisation et d'action selon les profils de ses membres, en veillant à rester aussi hétérogène et ouverte que nécessaire à l'ensemble des pans de la société, qu'il s'agisse de condition sociale, d'expérience professionnelle, de parcours de vie, de classe d'âge ou encore d'orientation idéologique.

Elle a conscience du caractère fortement vicié de l'espace public, des tendances à la prédatation, l'instrumentalisation, la menace et la violence logées en la nature humaine et en nos sociétés contemporaines, et s'engage à lutter contre elles et les inhiber.

Chaque ruche se donne pour mission de massifier le mouvement en disséminant ses valeurs et en alimentant la fierté et le prestige de ses intégrants ; de former des cadres qui auront pour responsabilité de mener à bien la révolution et la rendre effective ; et de contribuer immédiatement à l'amélioration de la condition de chacun.

La discipline et la loyauté qu'elle requiert s'accompagnent d'une exigence absolue de solidarité entre ses membres, d'entraide, d'écoute, de générosité et de respect mutuel.

En cas de désaccord ne pouvant se résoudre par voie de délibération, il est offert aux ruches la possibilité de se scinder. Ces scissions peuvent être le fruit de divergences touchant aux modalités d'organisation, aux affinités, orientations idéologiques ou préférences en termes d'action.

Chaque nouvelle ruche créée devra rapporter à la Ruche-mère sur les raisons de cette scission, et sur les spécificités de la nouvelle organisation.

Toute tentative d'appropriation qui nuirait au mouvement, ainsi que tout comportement contraire aux principes ci-énoncés amènera à l'exclusion des personnes concernées.



A. Organiser les premières rencontres

La première rencontre est organisée d'initiative dans un espace public, au sein d'un bar, d'un café ou d'un espace associatif accessible à tous.

À titre transitoire, les premières responsabilités sont distribuées entre les participants par consensus pour organiser les réunions suivantes, tenir les comptes-rendus, prendre attaché avec la Ruche-mère, recenser et solliciter les associations déjà existantes, la presse locale et toute forme d'organisation sociale pour les informer de l'existence du mouvement.

Les rencontres sont convoquées en utilisant le moyen de contact signalé sur ruches.org, ainsi que sur le Discord, et la date et lieu sont communiqués au plus tôt à la Ruche-mère afin que celle-ci puisse les faire connaître sur le site du mouvement et les réseaux sociaux à l'échelle nationale.

Il est fortement suggéré que chaque membre vivant en dehors du chef-lieu propose dès que cela lui sera possible d'organiser une rencontre aux fins de **création d'alvéoles**, et pour agréger des personnes qui n'auraient pas les moyens ou la disponibilité pour se déplacer jusqu'au chef-lieu.

Quelle que soit la fréquentation initiale, de nouvelles propositions de points de rencontre peuvent être faites régulièrement, et relayées jusqu'à permettre à un noyau de se former.

Dans le cas où ces rencontres acquièrent une certaine régularité et réunissent un nombre de membres important, les alvéoles dépêchent des représentants aux réunions de la ruche départementale de rattachement et travaillent en coordination avec celle-ci.

Le Guide des ruches, le Projet, et tout autre document fondamental sont mobilisés afin de donner appui aux participants de ces premières rencontres, partagés aux nouveaux venus, et un exemplaire physique est toujours mis à disposition à chaque réunion.

Une prise d'attaché avec le secrétariat général est suggérée dès que possible, afin que celui-ci puisse s'assurer du bon déroulement des rencontres, recenser les différentes responsabilités, recueillir les comptes-rendus, répondre aux demandes et questions qui peuvent se poser, aider à se coordonner avec les autres ruches et offrir la possibilité de commander différents matériels de propagande afin que les abeilles puissent s'identifier et contribuer à la massification du mouvement.

B. Le principe des ruches

La ruche accueille chacun de ses membres par le questionnement en triptyque suivant : quel aurait été le destin de vie et le rôle idéal qu'il aurait désiré adopter au sein de la société, si aucune contrainte n'avait existé ; qu'aurait-il fallu changer au sein de la société pour lui permettre de l'adopter ; et quelles conséquences ces changements, ainsi que l'adoption de ce rôle, auraient-elles sur la société ?

L'objectif étant par ce questionnement, amenant du désir individuel au collectif, d'ouvrir le chemin à une réflexion politique qui ne soit dominée par des abstractions ou des présomptions, mais par un rapport introspectif prenant appui sur le désir et l'expérience, et ayant pour finalité la construction d'une pensée harmonieuse.



Il est permis au nouveau membre de prendre le temps avant d'élaborer une réponse, qui pourra évoluer au fil du temps, et pourra faire l'objet d'une présentation actualisée à chaque fois que cela lui apparaîtra utile.

Ces réponses sont consignées par un secrétaire, de façon pseudonymisée ou non selon les désirs des membres.

Le groupe qui se constitue réserve chaque semaine un temps, en ouverture de sa réunion, à la délibération et l'actualisation de ce triptyque, tant pour accueillir les nouveaux membres que pour partager les évolutions des pensées de chacun.

L'autorégulation du mouvement est la règle. Un engagement collectif ferme est attendu afin qu'aucun comportement nuisant à la fluidité et à l'intérêt des réunions n'intervienne : il demeure fondamental que chacun, quel que soit sa capacité d'expression, soit en mesure de se faire entendre.

Aucune proposition visant à contribuer effectivement au mouvement ne pourra être ignorée.

Toute expression d'insatisfaction gratuite, entrave ou délibération spéculative devra être rejetée.

Tout formalisme excessif est strictement proscrit, ainsi que toute instrumentalisation de l'horizontalité qui aurait pour objet ou effet de priver le mouvement de sa capacité à prendre des décisions et avancer.

À l'inverse, des modalités d'écoute à l'égard de dissidences doivent être à tous instants proposées, et un **Commissaire**, calque du défenseur du peuple, institué à cette fin. Un espace de parole lui sera systématiquement réservé à chaque réunion pour relayer les paroles critiques et contestataires, et soumettre au vote ou à la délibération des points spécifiques.

C. La structuration

Il appartient aux ruches de décider des modalités de décision interne, dans le respect des principes et préconisations du mouvement, notamment l'existence de mandats impératifs, révocatoires, et de référendums en toute matière et sur tout sujet.

La ruche distribue les responsabilités selon les disponibilités, la valeur et l'engagement de chacun.

Il est loisible de procéder par consensus, élection ou tirage au sort.

Il est suggéré, pendant la première année d'exercice, selon un rythme trimestriel, d'adopter successivement le consensus, l'élection et le tirage au sort comme modalité de choix des personnes appelées à adopter les fonctions au sein des ruches.

Il est important de ne pas fétichiser la forme. Cela implique d'être flexible, et d'adapter les modalités de décision et de choix des personnes appelées à adopter les fonctions selon les contextes.



La ruche désigne des personnes pour occuper des fonctions afin d'assurer l'organisation de réunions, d'ateliers, d'accueil des nouveaux membres, la logistique, les finances, les actions et mobilisations, et le lien avec les communautés locales.

Ceux-ci doivent formaliser leur adhésion au mouvement.

Des secrétaires et commissaires servent, le cas échéant, de support à la ruche.

La ruche désigne un référent local et le cas échéant un référent adjoint.

Le référent est chargé d'assurer la communication entre la ruche et le mouvement, la circulation des comptes rendus et le relais d'informations entre la base militante et la coordination nationale.

Des sentinelles, chargées d'appuyer le référent en assurant le lien avec les ruches blanches et noires, les alvéoles, et toute entité extérieure sont désignées.

Une ou plusieurs voix, afin de s'exprimer au nom du mouvement à l'échelle locale, peuvent être proposées.

Un groupe action et de sécurité, enfin, se constitue et se coordonne avec le mouvement.

1. Rôle des référents

Le référent et son adjoint agissent sur mandat de la Ruche, dans un cadre défini collectivement. Ils sont les interlocuteurs et relais des informations entre la base militante et les autres composantes du mouvement

Ils portent à la connaissance de la Ruche-mère et de ses essaims les différentes actions, événements, propositions, contributions de la ruche, se coordonnent avec les autres ruches et relayent les éléments qui leurs sont transmis.

Ils relayent toute demande des abeilles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment selon les modalités définies localement et sont, à terme, respectivement élus et tirés au sort afin de faciliter la circulation du mouvement et éviter tout accaparement.

2. Rôle des secrétaires, responsables d'essaims et commissaires

Les secrétaires, responsables d'essaim et commissaires prennent en charge les différentes attributions des ruches.

Les secrétaires sont chargés d'assurer la tenue des réunions locales, l'organisation d'ateliers et d'événements, de formations, la mise en œuvre de la communication et de la propagande et de façon générale, la cohérence et le bon suivi du fonctionnement politique des ruches.

Les responsables d'essaims, décrits plus en avant (IV), prennent en charge l'organisation pratique des ruches, et se répartissent les fonctions (trésorerie, logistique, agenda, comptes-rendus).



Les commissaires sont chargés de s'assurer du respect des principes et valeurs du mouvement, de transmettre aux référents toute question, difficulté ou demande qui pourrait naître.

3. Les abeilles ouvrières et les sentinelles

Les abeilles ouvrières se chargent de la massification de la ruche, en s'organisant au sein des essaims et des alvéoles. Les sentinelles appuient les référents dans la coordination des actions locales avec le mouvement en tous les domaines, de la surveillance, de la prise d'information et de la protection du mouvement à l'égard des entités extérieures.

4. Les voix

Les voix sont désignées pour porter la parole des ruches, sur mandat impératif.

5. Le groupe action et sécurité

Le groupe action et sécurité a une fonction d'appuyer et de mettre en œuvre les actions décidées collectivement, de s'assurer de la protection des membres et de l'organisation, tant à l'échelle locale que nationale.

D. Le mode de désignation

Le mode de désignation dépend du niveau d'activité de la ruche : dans les ruches peu actives, des responsables peuvent être nommés temporairement par consensus ; dans les ruches dynamiques, la désignation peut se faire spontanément ou par vote en cas de plusieurs candidatures.

Il ne doit, en toutes circonstances, reposer sur le simple vote, et doit engager les désignés et les désignants dans un échange concernant leur connaissance des principes et valeurs du mouvement, leur socle programmatique, ainsi que le fonctionnement interne.

Le choix peut être conservatoire, conditionné à des gages et preuves d'engagement, et doit en toutes circonstances ne porter que sur des personnes ayant connaissance des principes fondamentaux du mouvement, du projet et de ses différents textes cadres.

Les personnes choisies doivent démontrer des qualités particulières, et ont un devoir de loyauté renforcé à l'égard de leurs pairs et du mouvement. Ils ne recherchent aucun privilège du fait de leur fonction.

Un vote révocatoire doit intervenir tous les trois mois tant que les ruches et les alvéoles n'ont pas atteint le seuil de cinquante membres. Il devient facultatif, à l'initiative des abeilles, par la suite.

E. De l'engagement

Les cadres du mouvement doivent en toute circonstance avoir à l'esprit que leur fonction n'octroie nul privilège, et que toute contribution, à quel qu'échelle que ce soit, ne trouvera pour seule reconnaissance que son agrégation à d'autres engagements et sa contribution à l'intérêt général et au bien commun.



Les membres des ruches, en se comportant de façon loyale et bienfaisante à l'égard de leurs pairs, et en agissant de façon disciplinée et collective, servent le rayonnement de l'institution.

Ils font usage de mécanismes de délibération et de vote lorsqu'un conflit intervient.

Les cadres du mouvement doivent lutter contre l'isolement militant, maintenir une activité régulière et adapter les actions aux spécificités territoriales, tout en préservant l'unité du mouvement.

Ils doivent avoir pour obsession la massification du mouvement, et doivent s'interdire tout comportement groupusculaire.

Ils doivent avoir à l'esprit que la gestion interne du mouvement n'est pas une question d'intérêt général, et doit occuper un temps aussi réduit que possible dans l'activité des ruches, et autant de fois que possible, séparément des activités visant l'extérieur de la ruche.

F. De la querelle

Les ruches organisent les modalités de régulation et de résorption des conflits qui leurs semblent les plus opportunes, afin de s'assurer du respect du principes et valeurs du mouvement.

Chaque abeille peut éléver une querelle à la Ruche-mère, où un triumvirat chargé de la résolution des conflits sera désigné afin de faire respecter les principes et valeurs du mouvement. Les mesures demandées seront libres, mais devront entraîner, en cas de rejet, des conséquences symétriques à l'égard du demandeur.

En cas de défaillance, la Ruche-mère peut se saisir de toute difficulté, défaillance ou violation des principes et valeurs portée à sa connaissance.



III. L'ORGANISATION D'UNE RUCHE

Des principes fondamentaux de loyauté, respect de l'autre, discipline, ponctualité et ouverture s'imposent à tous les participants des ruches. La courtoisie et la prévenance, la rigueur et la valeur de la parole donnée sont fondamentaux pour éviter toute lassitude ou fatigue morale.

1. Les différentes étapes d'une rencontre

Les ruches ont intérêt à s'organiser en scindant les rencontres en chambre (gestion interne et au suivi du développement du mouvement) puis en collège ouvert (transmission des savoirs, actualités, et massification) sur le modèle de la subdivision entre ruches noires et blanches.

Il leur appartient de déterminer le séquençage de ces rencontres, sans se montrer rigides.

Les ruches peuvent ainsi se convoquer en deux temps : une première phase, noire liée à l'organisation interne du mouvement (trésorerie, administration, arbitrages et agenda) est convoquée préalablement à la ruche blanche. Ainsi, chaque convocation doit indiquer l'horaire noir et l'horaire blanc.

Par exemple, une ruche se réunira à 18H, pour traiter des questions liées à son organisation interne (ruche noire), et à 19H pour entamer son action proprement politique (ruche blanche).

Comme indiqué, à chaque ruche blanche, les nouveaux participants sont invités à se **présenter**, à découvrir ensemble le but d'une ruche, puis à réfléchir autour de trois questions :

- Quelle(s) fonction(s) auriez-vous rêvé d'occuper ?
- Pourquoi cela n'a-t-il pas été possible jusqu'ici ?
- Que faudrait-il pour que cela devienne possible ?

L'objectif étant d'arriver au questionnement final : comment j'articule mes désirs individuels avec les besoins de la société ?

La base de départ de cette discussion permet une réflexion qui a pour objectif de nourrir notre travail programmatique, mais également d'ouvrir la porte à une politisation progressive de chacun, à partir de leur éthos et de leur parcours initial.

La mise en perspective des désirs individuels et des contraintes économiques, politiques, juridiques et sociales propres à l'organisation de la vie en collectivité peut ensuite se décliner progressivement, à partir de l'énonciation, par chaque membre, d'un souhait de changement qu'ils auraient, dans leur vie ou dans la société à laquelle ils appartiennent.

La deuxième étape consiste, le cas échéant, pour le référent, de faire le **rappor tdes échanges avec la Ruche-mère et de l'actualité du mouvement**, de façon brève.

Un temps d'échange, court, concernant **l'actualité nationale, internationale et locale**, subdivisé en tranches, peut ensuite intervenir.



La question de l'engagement et de la lutte, par l'**organisation d'actions, de mobilisations, la décision concernant la participation à tel ou tel événement**, intervient, et prime sur la séquence de délibération et de votes concernant l'organisation interne du mouvement préalable ou postérieure, qui doit **en toutes circonstances être distincte** et demeurer secondaire par rapport aux questions liées à l'engagement et à l'intérêt général.

Chacun est invité, dans le cas où il aurait eu à vivre dans sa vie personnelle ou professionnelle un événement ou d'un fait qu'il lui semblerait utile de porter à la connaissance du groupe, à le faire.

Un temps de présentation, court, **d'un ouvrage, d'un texte, d'une œuvre d'art... doit intervenir**, à l'initiative d'un des membres. Cette présentation précède ou succède à un débat sur un point du programme.

Il appartient à chaque ruche de déterminer comment et dans quel cadre s'ouvrent les débats et échanges pour chacune de ces séquences, après la présentation par l'un de ses membres.

2. Les principes et rapports avec le mouvement

Une ruche fonctionne efficacement grâce à l'investissement régulier de ses membres, la multiplicité des actions mises en œuvre et sa préoccupation constante aux fins de massification.

Elle organise la discipline de son fonctionnement, afin de récompenser l'investissement de ses membres.

Elle prête une particulière attention à l'équilibre dans la répartition des tâches, et s'assure d'attribuer des responsabilités aux personnes les plus capables, sincères, honnêtes et dénuées de rouerie.

Elle condamne toute dynamique groupusculaire, toute forme d'arrogance et de suffisance, alimente la conscience de ce qu'elle ne pourra prospérer que dans la croissance, et s'assure de la création de dispositifs permettant une autocritique concernant son fonctionnement, ainsi qu'une répression symbolique de toute forme de comportement allant à l'encontre de ses valeurs et obéissant son déploiement.

Souveraines, les ruches et les abeilles s'engagent à ne prendre appui sur aucun appareil de pouvoir pour régler leurs conflits et difficultés.

3. Les liens avec la Ruche-mère

La Ruche-mère prête assistance et main forte aux ruches en toute matière.

La ruche assure la transmission de rapports de situation à l'échelle nationale via les référents et assure sa capacité à agir de façon autonome.

Chaque événement ou action doit ainsi faire l'objet d'un compte rendu.



La ruche doit tenir à jour un **répertoire des membres** (avec respect du pseudonymat si souhaité, dans un cadre strict), en relevant les compétences et l'engagement de chacun, veiller à une bonne visibilité de la ruche, des respirations à l'égard de l'extérieur ainsi qu'à une organisation claire.

La ruche assure la promotion des éléments les plus déterminés, divers et capables, et relaye de façon aussi riche que possible les préoccupations, expériences de chacun des membres, en restant à l'écoute de chacun en toutes circonstances, et en remettant régulièrement en jeu les mandats de ses cadres.

Les ruches sont les yeux et les oreilles du mouvement, et leurs abeilles et alvéoles leurs nourricières.

Il est donc impératif qu'elle communique régulièrement et rapporte à la Ruche-mère, en transmettant les comptes rendus des réunions, et un rapport sur les membres, les actions entreprises, les événements organisés, ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus.



Présentation :

Champs	Contenu à renseigner par l'adhérent
Nom/ Prénom (ou pseudonyme)	
Ruche/Alvéole	
Quelle(s) fonction(s) auriez-vous rêvé d'occuper ?	
Pourquoi cela n'a-t-il pas été possible jusqu'ici	
Que faudrait-il pour que cela devienne possible ?	
Quelles contre-indications ?	



Fichier des adhérents :

Champ	Contenu à renseigner par l'adhérent	
Nom		
Prénom		
Pseudonyme		
Numéro de téléphone		
Adresse courriel		
Date d'adhésion		
Rôle/implication actuelle		
Désir d'implication future		
Compétences		
Disponibilités		
Canaux utilisés		
Notes complémentaires		



IV. LES ESSAIMS

Afin d'assurer un fonctionnement souverain, structuré et efficace des ruches locales, il est suggéré de mettre en place des essaims territoriaux correspondant aux ruches noires et blanches.

Chaque essaim a pour vocation de piloter un champ d'action précis, avec des responsables choisis, en lien avec les besoins locaux et les orientations du mouvement, sous la coordination des ruches noires et blanches.

Chaque essaim doit être animé par un binôme.

Ce binôme garantit la continuité des activités du pôle, prévient les risques d'accaparement et favorise l'apprentissage mutuel et la transmission des savoirs militants.

Le binôme doit assurer la transmission de rapports réguliers à la Ruche-mère et l'articulation entre l'ancrage local et la stratégie collective.

Les essaims sont constitués au fur et à mesure du développement de la ruche.



ESSAIMS BLANCS

1. Massification : Cet essaim conçoit des stratégies de recrutement, organise les événements ouverts au grand public (conférences, ateliers), les actions militantes (collages, tractages, porte-à-porte...), la propagande, les relations avec les entités tierces et les collectes de fond.
2. Cellules : Les cellules ont pour objectif de mobiliser les différentes catégories. Les cellules jeunes organisent des activités adaptées (débats lycéens, interventions dans les universités, actions culturelles, etc.) et travaillent en lien avec les syndicats étudiants et les associations de jeunesse. Les cellules cadres, femmes, recherche, agriculture, industrie... s'y ajoutent.
3. Bienfaisance : Cet essaim s'attache au développement de réseaux de solidarité par compétences (droit, médecine, artisanats, agriculture...) et aux actions bénévoles et de soutien aux luttes tierces. Il prend également en charge la création de structures annexes.
4. Communication : Cet essaim gère les réseaux sociaux, conçoit les supports visuels et écrits, maintient les relations avec la presse, relaie les initiatives de la Ruche et assure la cohérence de la communication avec les chartes graphiques et discursives. Il est en lien avec le pôle national de communication pour mutualiser les contenus et coordonner les campagnes.

ESSAIMS NOIRS

5. Finances : Ce pôle a pour mission d'organiser la trésorerie des ruches, la gestion comptable des flux financiers, la transparence des comptes, conçoit les stratégies de levée de fonds pour financer les activités des ruches (dons, événements de soutien, merchandising, etc.), Il élaborer des budgets prévisionnels en lien avec les autres essaims, rend compte régulièrement à l'ensemble des membres, et veille à ce que les dépenses soient validées collectivement selon les règles décidées en Ruche.
6. Formation et contenus : cet essaim a pour vocation d'organiser la formation des membres, par l'organisation d'ateliers, d'événements, et l'organisation d'échanges visant à faire contribuer à l'élaboration du programme, avec la création de groupes thématiques (économie, international, social, etc.).
7. Politique et administration : cet essaim assure l'intégration des nouveaux membres, le suivi des adhésions, le respect des règles, la gestion des conflits et la coordination avec le reste du mouvement.
8. Logistique : Ce pôle gère les ressources matérielles (salles, impressions, matériel militant, etc.) et assure le soutien opérationnel aux actions menées par les essaims. Il est associé aux groupes d'action et de sécurité.



V. LES RÉSEAUX

A. Les instruments de mobilisation interne

L'utilisation de Signal est vivement recommandée pour l'organisation et la communication interne du mouvement. Il doit être rappelé que DISCORD est une plateforme particulièrement peu accueillante pour une grande partie de la population et dont l'ensemble des contenus est librement consultable par tout individu et stocké sur des serveurs étrangers.

WhatsApp présente à ce jour, et à défaut d'enjeux de confidentialité majeure, le meilleur équilibre bénéfice-risque pour accueillir les nouveaux venus et organiser les interactions générales, cette plateforme étant installée au sein de la quasi-totalité des téléphones portables en France.

Elle permet cependant un accès aux données pour les agences de renseignement, contrairement à Signal, et dans une mesure différente, Telegram.

Les ruches ont la responsabilité de s'assurer que chaque personne intégrée aux boucles de discussion soit connue du mouvement afin d'éviter toute rupture de la confidentialité des échanges.

B. Les instruments de mobilisation externe

Chaque ruche est vivement encouragée à créer et animer ses propres réseaux sociaux (Instagram, Facebook, TikTok, X...) afin de valoriser ses activités locales, de renforcer son ancrage dans son territoire et d'accroître sa visibilité auprès du grand public. Elles ne doivent pas hésiter à partager des contenus aux essaims nationaux et à la Ruche-mère afin de leur donner de l'écho.

Les réseaux sociaux sont incontournables pour toucher de nouveaux membres, faire connaître les actions menées, diffuser les valeurs du mouvement et mobiliser autour des événements organisés.

La création de pages ou comptes sur les réseaux sociaux permet à chaque ruche de se faire entendre, de laisser sa propre empreinte, tout en restant cohérente avec l'identité collective du mouvement.

La régularité des publications et les échanges avec les potentielles abeilles sont fondamentaux. Il est important d'animer ces comptes de manière régulière et dynamique, en relayant les actions locales, en publiant des visuels, des vidéos courtes, des actualités, et en suscitant l'interaction avec les abonnés.

Il est de première importance de recueillir les expressions de bonne volonté et de leur proposer un échange individuel, ainsi que de récolter les coordonnées de leur émetteur.

Par mesure de sécurité et afin de garantir la continuité en cas de passation, les accès aux comptes (identifiants, mots de passe) doivent impérativement être partagés avec la Ruche-mère.

Cela permet à cette dernière d'intervenir rapidement en cas de difficulté au sein de la ruche, d'éviter les prises d'otage du mouvement du fait de conflits interpersonnels, et d'assurer la pérennité de la structure locale.



VI. LES ÉVÉNEMENTS

Les événements publics sont un des instruments de rayonnement et de colonisation les plus utiles pour une ruche. Ils permettent d'accueillir des publics extérieurs à la lutte, de les sensibiliser, de s'inspirer et de s'alimenter de regards qui eux aussi peuvent nous être extérieurs.

Afin d'aider à leur démarrage, les ruches sont invitées à organiser la venue de Juan Branco dans leur ville, qui se rendra aussi disponible que nécessaire, et à organiser des sessions des écoles populaires.

Accueillir Juan Branco et des intervenants extérieurs dans une ruche permet de créer un moment fort de mobilisation locale, et renforce la légitimité et la visibilité du mouvement sur le terrain.

La présence d'intervenants extérieurs permet de dynamiser la ruche, d'attirer de nouveaux membres, de susciter l'intérêt des médias locaux et d'instaurer un dialogue direct entre les abeilles et des sources d'apprentissage et d'expérience nouvelles.

Pour faciliter l'organisation de ces rencontres, et se faire aider, chaque ruche peut remplir le formulaire ci-dessous afin de soumettre une demande d'appui à la Ruche 00 :

Modèle de Proposition d'Événement

Date proposée : [À renseigner]

Lieu approximatif : [À renseigner]

Capacité d'accueil : [À renseigner - intérieur/extérieur, nombre de places]

Description de l'événement : [Format (conférence, débat, conversation, etc.), thèmes abordés, public visé]

Organisation et logistique : [Équipes en charge, partenaires locaux impliqués, calendrier de préparation]

Matériel nécessaire : [Son, vidéo, chaises, tables, sécurité, parking, etc.]

Intervenants : [Juan Branco + autres intervenants locaux éventuels]

Contact : [Nom, téléphone, email du responsable d'événement]

Note à destination du secrétariat : [Contexte local, enjeux particuliers, risques identifiés]

Dépôt et suivi

Une fois que votre Ruche a rempli le modèle (avec les responsables et adjoints pour chaque essaim), vous devrez déposer ce document dans le salon **événements** de la Ruche Blanche sur le serveur Ruche 00.

Cela permettra à l'équipe de coordination nationale de centraliser les informations, d'assurer le suivi, et de vous accompagner au mieux dans le développement local de vos initiatives.



VII. LUTTES LOCALES

Les abeilles auront pour objectif de procéder à des actions de bienfaisance, tant pour renforcer le lien entre les abeilles que le lien social.

Ces actions, à destination des plus vulnérables, pourront prendre toutes les formes utiles, de **maraudes** à la **distribution de nourriture** en passant par des **portes-à-portes** auprès des personnes âgées, vulnérables ou isolées. La création d'alvéoles d'appui, dans la tradition des **écrivains publics**, afin d'assister les plus fragiles dans leurs difficultés face à l'administration, juridiques, et, plus largement, au quotidien est importante.

De l'**aide aux devoirs** aux **visites aux personnes âgées** en passant par des covoiturages, des visites de lieux de culture ou la participation à des travaux, aucune option ne doit être exclue.

La création de réseaux de solidarité reposant sur les compétences de chacun (avec des filières médicales, artisanales, agricoles...) a pour vocation à renforcer les liens et nous rendre utiles les uns envers les autres.

Ces actions pourront prendre un appui sur un recensement des structures et des actions déjà menées sur le territoire par des associations bénévoles, comme Emmaüs ou tant d'autres.

Enfin, les luttes prendront la forme d'engagements militants en propres, **d'ateliers**, de **manifestations**, **d'organisation et de diffusion de pétitions**, de **conférences**, de **projections**, de **débats**, de **collages**, de **distribution de matériels**, de **tags**, de signification de notre existence au sein des instances décisionnelles par des actions symboliques (conseils municipaux, événements organisés par la préfecture, par les associations de quartier, par les entreprises et organisations sportives...).

Les ruches devront être attentives à filmer, enregistrer, raconter par des écrits leurs luttes et leurs problématiques locales, pour qu'elles puissent être relayées à l'échelle nationale.

Un travail de recensement des luttes locales devra être mené et partagé afin de décider de l'implication des ruches.



VIII. LUTTES NATIONALES

L'accompagnement des luttes nationales est évidemment un moteur cardinal des ruches, qui doivent se fixer pour objectif d'être en mesure de contribuer à toute mobilisation, sous toutes ses formes, de nature à faire progresser ses valeurs et idéaux.

L'élaboration, sur la base des propositions qui sont faites par le mouvement ou d'initiative, de matériels de propagande, qu'il s'agisse de textes imprimés, de visuels, d'affiches, s'accompagne d'une préparation en amont de toute mobilisation, par le recensement des moyens mis à disposition par les différentes abeilles.

De l'organisation des moyens de transport à l'achat de pots de peinture en passant par des mégaphones, des protections diverses, des manuels ou des guides ou tout autre instrument de lutte, il s'agit de constituer des bases mobilisables pour les prochains événements.

À court délais, l'organisation dans la perspective d'une participation à la campagne présidentielle passe par la mise en place d'équipes chargées du recueil **des parrainages de maires**.

Cela implique de cartographier le territoire des ruches et alvéoles, identifier les disponibilités de chacun, produire du matériel à leur offrir, préparer et organiser des déplacements réguliers afin d'échanger avec eux, se présenter, leur présenter le projet, et, le cas échéant, organiser des rencontres avec Juan Branco.

Il faut en parallèle nourrir la vocation révolutionnaire du mouvement, en se préparant d'une part à une potentielle prise de pouvoir, et d'autre part à la mise en œuvre de dynamiques révolutionnaires.



IX. LES FORMATIONS

La maîtrise des contenus programmatiques, des fondamentaux théoriques ayant permis leur élaboration, des modalités pratiques d'organisation des ruches mais aussi des dynamiques révolutionnaires et politiques est fondamentale.

Elle doit s'accompagner à tout moment d'une curiosité pour le monde, à toutes les échelles, et d'une recherche d'amélioration tant des capacités pratiques que de compréhension.

Les formations doivent absolument combiner savoirs techniques, pratiques et abstraits, et valoriser toute forme d'expérience, de vécu, aux côtés de savoirs plus traditionnels et classiques.

Notre ambition doit être d'offrir un socle commun aux abeilles, reposant sur les expériences de chacun afin de tendre à la réalisation des idéaux et principes du mouvement à court délais.

Elle doit aussi d'être à nous préparer à la fois à la prise de pouvoir, à sa transformation et au gouvernement d'un peuple.

De la formation contre la surveillance à l'action directe en passant par des modules de théorie politique, la prise de parole, le fonctionnement interne des administrations, et l'apprentissage des fondamentaux en sciences humaines et sociales, aucun domaine ne doit être exclu.

L'essaim national, prenant appui sur la Bibliothèque, rend disponibles les ressources aux ruches et alvéoles, ainsi qu'à leurs essaims respectifs, afin de les assister dans l'organisation de ces formations, les relayer et les compléter à l'échelle du mouvement.



X. LES GROUPES ACTION ET SÉCURITÉ

Les groupes action et sécurité, sous la supervision des commissaires et en lien avec les ruches noires, recueillent les personnes qui ont pour fonction et vocation d'éviter les infiltrations et déstabilisations, d'assurer la sécurité des événements et des déplacements et de façon plus générale de l'ensemble des membres.

Un guide spécifique leur est voué.



Pour nous écrire

sg@ruches.org

Pour nous joindre :

+33.6.51.67.85.22

ruches.org

